

Bischoffsheim, le 17/09/2024

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin
A l'attention de Mme Lysiane BURDET
14, rue du Mal Juin
CS 50016
67084 STRASBOURG cedex

Affaire suivie par : Nathalie LORENTZ
V.Réf : Demande d'avis du 17/09/2024
N.Réf : 240917a

Objet : PC 067 045 23R0017 – avis sur évaluation environnementale

Madame,

En réponse à votre demande en objet nous vous informons que nous émettons un **avis favorable** au projet de création d'un parc solaire photovoltaïque flottant et de locaux techniques – route de Hindisheim à BISCHOFFSHEIM

Nous n'avons **pas d'observations** à formuler au titre des incidences environnementales du projet.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, mes sincères salutations.

Le Maire,
Claude LUTZ





**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

Préfet du Bas-Rhin

dossier n° PC 067 045 23 R0017

date de dépôt : 30 novembre 2023

demandeur : SARL GDSOL 79, représenté par
RICHOLLEZ Marine

pour : création d'un parc photovoltaïque flottant
+ locaux techniques

adresse terrain : ROUTE DE HINDISHEIM - RD
207, à Bischoffsheim (67870)

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin
14 RUE du Maréchal Juin
lieu-dit CS 50016
67084 Strasbourg Cedex
Affaire suivie par :
Lysiane BURDET
lysiane.burdet@bas-rhin.gouv.fr

Commune de Bischoffsheim

**CONSULTATION
DES PERSONNES PUBLIQUES,
SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES**

Merci de re-router cette consultation en cas de besoin.

La Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin instruit actuellement une demande d'autorisation d'urbanisme concernant le projet de centrale solaire dont les références figurent en objet. Cette instruction porte l'évaluation environnementale associée au projet.

Au titre de l'article R.122-7 du code de l'environnement et en tant que groupement intéressé par le territoire de la commune concernée, nous sollicitons votre avis au regard des incidences environnementales notables du projet sur le territoire.

Le délai maximum de réponse est de 2 mois. Je vous saurai gré de bien vouloir accuser réception de ce dossier. Dans le cas où vous n'auriez pas d'observations sur ce projet, je vous serais reconnaissante de bien vouloir m'en informer.

Fait à Strasbourg le 17 septembre 2024

Lysiane BURDET, L'Instructrice ADS

Information : Merci de nous transmettre votre avis à l'adresse suivante :
ddt-sege-ads@bas-rhin.gouv.fr